

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DUNOIS**  
**COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 MARS 2012**  
*(affiché en exécution des articles L2121-25 et L.5211-1 du Code des Collectivités Territoriales)*

Le conseil communautaire s'est réuni le 29 mars 2012 à 18 H 30 dans la salle de réunion de la Communauté de Communes, sous la présidence de Gérard DELAFONT, sur convocation adressée le 23 février 2012  
 21 conseillers étaient présents.

M. Laurent Daulny a été élu secrétaire de séance.

Le Président met au vote le procès verbal de la séance du 23 février 2011 : adopté à l'unanimité.

Le Président propose d'ajouter quelques questions à l'ordre du jour :

- Décisions prises par délégation : attribution de marchés
- Signature convention POC Habitat
- Signature convention mise à disposition La Palestel pour école de judo
- Délégation au président pour signature convention mise à disposition ponctuelle de La Palestel )
- Autorisation de vente de véhicule Repas à domicile
- Demande de fourniture de courant électrique à partir de l'Hôtel Lépinat pour marché de Crozant

Les conseillers à l'unanimité acceptent ces adjonctions.

**Décisions prises par délégation**

**Attribution des lots du marché pour la construction de la passerelle sur la Petite Creuse :**

- Lot 1 : Fondations – Gros œuvre : Groupement PYRAMID – ABS pour un montant global et forfaitaire de 68 375.50 € HT
- Lot 2 : Métallerie : Groupement FREYSSINET – SERRUBAT : variante retenue pour un montant global et forfaitaire de 142 900 € HT
- Lot 3 : Aménagement paysager : Groupement TP VIZIERES- BM RENOV pour un montant global et forfaitaire de 26 200 € HT (options nonretenues)

**Domaine financier**

**Vote des subventions**

Les demandes ont été étudiées par la commission concernée par l'objet, puis par la commission Finances.  
 Le président rappelle la règle selon laquelle les élus qui exercent des fonctions au sein du bureau directeur ne doivent pas prendre part à la délibération et au vote.  
 Après délibération, sont attribuées les subventions ci-dessous :

	Ne participent pas à la délibération et au vote	Attribution
Office de tourisme	R.Bazot Bourroux, D. Forest	78 895
Association Intercommunale	G. Delafont – A Tixier	54 500
Tour cycliste du canton PD	G.Delafont, R. Bazot Bourroux, L. Daulny	1 700
ANCD	G.Delafont	2 000
Les amis du Château de Crozant		2 000
Oc and Oil		1 500
Cordes and Co		1 200
Creuse Oxygène		2 000
Comice agricole	Laurent Daulny	1 000
Asso Solidarité Paysans		100

Concernant la demande du Collège pour le voyage scolaire en Haute Savoie, il est décidé de participer à hauteur de 30 € par enfant domicilié sur le territoire, sous réserve que cette somme soit reversée aux familles qui ont déjà réglé leur participation.

Pour l'avenir, le principe général de participation de 30 € par enfant domicilié sur le territoire, est retenu pour les voyages scolaires pédagogiques du collège, d'une durée minimum d'une semaine et pour un seul niveau de classe par an.

### **Adhésion à l'association Guéret La Souterraine Initiative**

Le but de cette association est de contribuer au développement économique du nord et de l'ouest creusois en soutenant bénévolement les entrepreneurs qui souhaitent créer, reprendre ou développer une activité. Depuis 2008, 8 bénéficiaires ont été dénombrés sur le territoire.

Le conseil communautaire, à l'unanimité, accepte l'adhésion de la communauté de communes à cette association (cotisation annuelle de 225 € en 2012).

### **Révisions des tarifs**

Les propositions des commissions concernées ont été approuvées par la commission Finances

- **Repas à domicile** : attente des résultats de l'appel d'offres pour la fourniture des repas
- **Transport à la demande** : Augmentation de 20 cts : 3.70 € par transport aller-retour (prise d'effet : 1<sup>er</sup> mai 2012)
- **Transport scolaire** : Augmentation de 1 € du forfait trimestriel (57 € par enfant pour 1 et 2 enfants, 53 € par enfant à partir de 3 enfants (prise d'effet : rentrée scolaire 2012/2013)
- **Location chapiteau** : tarif maintenu à 80 €

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

### **Vote des taux de TEOM pour 2012**

La commission Finances a proposé de maintenir les taux sauf pour Dun qui se verrait appliquer une augmentation de 2 %, portant le taux à 11.30 % (dans le cadre du lissage). Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

### **Vote des taux de fiscalité directe pour 2012**

Selon la décision prise lors du débat d'orientation budgétaire le 23 février, les taux sont maintenus à hauteur de ceux de 2011 (taxe d'habitation : 10.96 %, foncier non bâti 2.89 %, Cotisation foncière des entreprises : 25.94 %. (Ces taux sont ceux calculés par les services fiscaux pour assurer la neutralité de la réforme fiscale sur les impôts des contribuables en 2011)

### **Budgets prévisionnels 2012 (Principal, Petite Enfance, Zone d'activité)**

Les projets de budgets communiqués avec la convocation sont adoptés à l'unanimité

- Budget principal : équilibré à 3 359 779.71 € en fonctionnement et à 2 319 045.44 € en investissement
- Budget Petite Enfance : équilibré à 142 788 €
- Budget Zone d'Activité : équilibré à 213 554,30 € en fonctionnement et à 213 547.30 € en investissement

### **Autorisation de vente du véhicule Repas à domicile, suite à acquisition véhicule neuf.**

Le président indique qu'il a trouvé acquéreur à 5 500 € alors que le véhicule acquis en 2005 est coté à l'argus à 5 000 €. Le conseil communautaire accepte la vente au prix proposé et autorise le président signer les documents afférents à cette vente.

### **Domaine Intercommunalité**

Présentation de la démarche initiée par le Pays Dunois, dans la perspective du futur périmètre.

Le Président explique qu'il a initié une démarche dans la perspective de rendre possible l'évolution

du périmètre, tel qu'il a été proposé par le Préfet en décembre 2011 et que le conseil communautaire avait accepté.

Étaient présents à la réunion du 5 mars : les 3 communautés de communes représentées par leurs Présidents et certains vice-présidents, les communes de La Celle Dunoise et du Bourg d'Hem. Un comité de pilotage a été créé.

La méthode de travail s'appuie sur la réalisation d'un état des lieux (l'existant) afin de dégager des perspectives (ce que l'on veut, choix des compétences...). Lors de cette réunion, il a pu être noté que certains ne sont pas très enthousiastes et souhaitent plutôt attendre. Le Président rajoute qu'il ne forcera personne et que ceux qui ne veulent pas travailler avec le Pays Dunois pourront se retourner vers un autre EPCI.

Un questionnaire retraçant les compétences, les équipements, les adhésions...etc... a été envoyé aux différents membres du Comité de Pilotage pour réaliser l'état des lieux.

## **Domaine Economie**

### ZDE : Décision de principe pour nouveau dépôt de dossier à la Préfecture

Le 4<sup>ème</sup> dépôt de dossier de la ZDE a eu lieu le 5 novembre 2011. Il a été instruit par la DREAL qui a donné ses conclusions au Préfet. Plusieurs observations concernent les dispositions du Grenelle II mais aussi le potentiel éolien. L'enjeu est important pour un des secteurs qui a obtenu un permis de construire dont la validité expire fin 2013. Il faut donc à nouveau effectuer un travail de réflexion et d'actualisation du dossier pour le présenter à nouveau.

### Zone d'Activités : le point sur l'étude d'aménagement.

Le cabinet Saulnier a commencé l'étude d'aménagement. Une réunion a eu lieu le 24 février 2012.

Le point a été fait sur les réseaux :

- Eau : il sera nécessaire de tirer une canalisation depuis le château d'eau
- Assainissement : un examen des solutions sur le réseau est en cours, la commune de Dun est sollicitée pour réaliser une étude sur le secteur de la lagune de Chambourtrette.
- Accès : la suggestion du service des routes du CG proposant de réaliser un seul rond point du côté de Dun le Palestel, face à la route de Bel Air a été retenue par les participants (représentants comcom, bureau d'études, DDT)

Il reste à voir différents points avec la commune de Dun le Palestel notamment l'eau, les canalisations incendie, l'assainissement...).

## **Questions diverses**

- Animation du Programme Habitat : Le conseil autorise le président à signer une convention avec le Pays Ouest Creuse pour mise à disposition de l'agent en charge de l'appui technique.
- Mise à disposition d'une salle dans l'usine La Palestel pour école de judo : Le conseil autorise le Président à signer la convention avec la section judo de Sport Loisirs Dunois.
- Délégation au Président pour signature convention mise à disposition ponctuelle de La Palestel : Le Président explique que la salle peut être prêtée de façon ponctuelle pour certaines manifestations et cela à titre exceptionnel en attendant les mises aux normes. Le conseil donne délégation au Président pour signer les conventions avec les demandeurs.
- Demande pour fourniture de courant électrique à partir de l'Hôtel Lépinat pour accueil de stands de produits frais sur le marché de Crozant, organisé les mardis d'avril à septembre : La commune ne disposant pas de compteur à proximité de l'espace réservé au marché, le conseil autorise le président à signer une convention prévoyant le remboursement de l'électricité consommée.